



ACADÉMIE DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MEDECIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Poste de catégorie A
titulaire ou contractuel

Affectation sur un secteur géographique défini

Descriptif du poste :

MISSION PRINCIPALE : Expertise médicale en matière de prévention individuelle et collective auprès des parents et de toute la communauté éducative et scolaire.

Place du poste dans l'organisation : Sous la coordination du médecin conseiller technique et rattaché hiérarchiquement au Recteur. Affectation sur un secteur géographique défini.

Effectif : 3 / Encadrement : non

PRINCIPALES ACTIVITES :

- Suivi individualisé des élèves :
 - bilan des 6 ans
 - visite d'aptitude du mineur aux travaux réglementés
- Suivi des élèves à besoins spécifiques :
 - en situation de handicap (PPS / Relai avec la MDPH)
 - atteint de trouble de la santé évoluant sur une longue période (PAI)
 - présentant des troubles des apprentissages (PAP)
- Intervention dans les situations préoccupantes dans le cadre de la protection de l'enfance
- Activités de promotion de la santé : mise en place d'action d'éducation à la santé, surveillance de l'environnement scolaire, contribution à la formation des personnels, recueil de données
- Actions spécifiques :
 - dans le cadre de la survenue de maladies transmissibles
 - lors de la survenue d'évènement grave dans la communauté scolaire

Contexte et spécificité :

50% de la population à moins de 18 ans : 112 065 élèves à la rentrée 2022

9 collèges sur 21 sont en REP+

1 centre médico-scolaire rattaché au pôle santé/social (Mamoudzou)

Compétences requises pour le poste :

- Doctorat en médecine, qualification médecine générale
- Connaître l'institution éducation nationale et les principales réglementations de la santé publique

Personnes à contacter :

- M. Dominique Gratianette, Secrétaire Général d'Académie, sg@c-mayotte.fr

- M. Abdoul KAMARDINE Chef DPA, dpa@ac-mayotte.fr

Votre dossier de candidature sera composé d'une lettre de motivation et d'un CV.